

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li><li>• 32 à 44 pages ..... 1000 F</li><li>• 48 à 60 pages ..... 1500 F</li><li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TOGO..... 20 000 F</li><li>• AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récépissé de déclaration d'associations .... 10 000 F</li><li>• Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li><li>• Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li><li>• Certification du JO ..... 500 F</li></ul>

*NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME**

### SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) ..... 1

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.*

### REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 011215-RM déposée le 10-03-2023, Madame EDORS Zinsi Holali, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa De Souza, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 88 ca, situé à Ando, connu sous le nom de Kouteve, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOKOU et au Sud par collectivité AGBOGLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011216-RM déposée le 10-03-2023, Madame AGBENOU Ayoko Ameotia A. épouse DOGBE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa De Souza, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 00 a 09 ca, situé à Ando, connu sous le nom de Kouteve, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Ando Avédji de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011217-RM déposée le 10-03-2023, M. et Mme DJADOU Dosseh Agle et MOEVI Kale Elisabeth, profession : Economiste et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Bè Chateau, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Bè, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 02 a 63 ca, situé à Ando, connu sous le nom de Kouteve, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une par la route Ando Avédji de 20 et la collectivité DOKOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOKOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011218-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur SEGBE Kpossi, profession : Cultivateur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 01 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DADABO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 30 et 14 m respectivement et à l'Est par la propriété ATIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011219-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur FIAGAN Kwami Kelli, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EGBEDO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011220-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur FIAGAN Kwami Kelli, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Tsévié Alagbadza, connu sous le nom de Kponvémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Atsanvé Alagbadza de 20 m, au Sud et à l'Est par la propriété GUEFLI et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011221-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AKAKPO Kodjo, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53 a 89 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Mikoeye, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 16, 20 et 16 m respectivement et au Sud par la collectivité SOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011222-RM déposée le 10-03-2023, Madame TAKOUDAN Diheza Akpeing, épouse TALAKA, profession : Contrôleur Aérien, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kadekopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZONOU Komla Amévo et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011223-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur DICKO LOBE Grâce Dénise, épouse BYLL, profession : Ménagère, demeurant en France et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca, situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011224-RM déposée le 10-03-2023, M. et Mme SIKA Ayao et AMENYITOR Akossiwa Mama épouse SIKA, profession : non renseignée et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliées à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONYO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011225-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AWOUDOR Apedogbo K. M, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANADOR Kpedja et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011226-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur MITRNOUGAN Kokou, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Massouhoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 29 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Gbamakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété EHA Assou et à l'Est par la collectivité TSUTSUI Gavon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011227-RM déposée le 10-03-2023, Madame SANOSSI Kifayatou Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 00 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Agonou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPLANFOU & KPLANFOU EGBALAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011228-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur SANOUSSI Abibou Kokou, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 00 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Sagonou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPLANFOU & KPLANFOU EGBALAKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011229-RM déposée le 10-03-2023, Madame LODONOU Afiwa Pépévi épouse KPAKPO, profession : Enseignante Chercheur, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Minamadou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 01 a 94 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kindjingbo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété MARIAM, au Sud par la propriété AZIATI Fioedjewe, à l'Est par la propriété AGOE Kossi et à l'Ouest par la propriété AFOLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011230-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur IDRISOU Boudaïma, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Seperepe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 96 ca, situé à Wli Centre, connu sous le nom de Gbagble, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DOGBLE Kwami, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 20 et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011231-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur IDRISOU Boudaïma, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Seperepe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 15 ca, situé à Wli Centre, connu sous le nom de Adawaweto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLE Kossi et à l'Est par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011232-RM déposée le 10-03-2023, Madame SANT'ANNA Halrata, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOUGOU Kwami Agbénoxévi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011233-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur YAKOUBA Fo Koffi Gabi, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à Dalavé Avéta, connu sous le nom de Lowoè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DANKPO Kodjo Séfandji et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011234-RM déposée le 10-03-2023,

Monsieur KOUGBADJO Komi Elavagninou, profession : Pasteur, demeurant à Atakpamé et domicilié à Agbo Gare, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 77 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LONXO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011235-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur NOUSSOUGAN Kouwobo Koffi, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 84 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wouémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WONA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011236-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur KLUTSE Ayawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 78 a 00 ca, situé à Togoville Ekpui, connu sous le nom de Kpuife, préfecture de Vo et borné au Nord par la collectivité ASHIBI, au Sud par la collectivité AYOKPLE, à l'Est par les collectivités NOUWODOU et MESSANVIAGOVE et à l'Ouest par l'emprise de la rivière de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011237-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur KLUTSE Ayawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 96 ca, situé à Togoville Ekpui, connu sous le nom de Kpuife, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16, 14 et 14 m respectivement et à l'Ouest par la collectivité AVONON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 011238-RM Absente ( Dossier Plateaux)

Suivant réquisition, n° 011239-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AMEDEKAGBE Koku, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Zanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 95 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et au Sud par la propriété ADRA Komi, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN Kodjo PARCELLE B : au Nord par la propriété GAVOR Eklou, au Sud par la propriété AMORIN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 011240-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 011241-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur SODOKIN Koffi Alodzisso, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 02 a 20 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Alaze, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers AHONON et au Sud par la propriété MISSADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011242-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur YEKE Koffi A, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Klouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Lébé Lowoé, connu sous le nom de Attitégomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011243-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur KOLOU Essowabina, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SENOU Koami Wotodjo et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011244-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur ATCHOLE Badebana, profession : Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpogonou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18, 14 et 16 m respectivement et au Sud par la propriété GATTAA et celle de ELO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011245-RM déposée le 10-02-2023, Monsieur KLUTSE Ayawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca, situé à Togoville Ekpu, connu sous le nom de Kpuife, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par la collectivité AVONON, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011246-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur KOUTODZO Koudjo Agbessi, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Awadape, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUASSI, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 12 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011247-RM déposée le 10-03-2023, Madame ABALO Essomanda, profession : Assistante Sociale, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la réquisition N°57830, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADENYO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011248-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur EDOH David Serge, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 26 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wuagba, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 25 m, au Sud par la propriété GBEGLO et une rue en projet de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011249-RM déposée le 10-03-2023, Madame KPASSI Mayoutom Padona, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi Kovié, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADISSOU Dove Agbasa et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011250-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur KPOTI Messanvi M, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 57 ca, situé à Davié Dzogbe, connu sous le nom de Kpetsoeme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Yaovi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011251-RM déposée le 10-03-2023, Madame KPASSI Mayoutom Padona, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Massapé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOGLO Akoko Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011252-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AGBAGLI Ayao Edem, profession : Technicien Supérieur en Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 43 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GADOU Alima et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011253-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AGBAGLI Ayao Edem, profession : Technicien Supérieur de Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIKU Kwoami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011254-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur AGBEVENOU Follyvi Djito, profession : Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 46 a 72 ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Gledo Kodomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011255-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur ADUFU Kossi Sena, profession : Agro-Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 91 ca, situé à Badja Bagbe, connu sous le nom de Kpedzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Bagbé Kpédzi Kovié de 30 m, au Sud par la propriété KPATCHI Koffi, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété DOMETI Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011256-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur ADUFU Kossi Sena, profession : Agro-Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 02 ca, situé à Badja Bagbe, connu sous le nom de Bagbe Route, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute tension menant à la ferme de Docteur Petit de 30 m, au Sud par la propriété SONEDZE Appoh Pauline, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété SOKPO Wotsa & Ewoe et celle de SONEDZE APPOH Pauline.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011257-RM déposée le 10-03-2023, Madame AMENYITOR Mawuwoe Emefa, profession : Agent d'Assurance, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 64 ca, situé à Badja Bagbé, connu sous le nom de Bagbé route, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route de la haute tension de 30 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR Wotsa & EWOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011258-RM déposée le 10-03-2023, Madame HALAOUI Diheza, profession : Fonctionnaire Police, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakposito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAGANI Koffi et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011259-RM déposée le 10-03-2023, Monsieur MAKE Ayawovi Claver, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Konyito, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMADOTOR Yao et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011260-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur OGOUBY-KOMLAN-D Eddy-Jean A-Body, profession : Chargé d'Affaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adéwi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 86 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011261-RM déposée le 13-02-2023, Monsieur TCHA Mazamesso Nestor, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nadjonui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FINOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011262-RM déposée le 13-02-2023, Monsieur ABALO Kodzovi Senu, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété APELETE Komivi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011263-RM déposée le 13-03-2023, M. et Mme SOSSOU Ananou et ADEKPOE Viviane Ayaba, profession : Revendeur et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 77 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Gbatopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOUMANI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011264-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur SOSSOU Yao, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Bayibo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité N'TCHOUKPO Guéli et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011265-RM déposée le 13-03-2023, M. et Mme SOSSOU Ananou et ADEKPOE Viviane Ayaba, profession : Revendeur et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 12 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Gbatopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AKOUMANI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011266-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur MODENOU Yawo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOUVON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011267-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur AROUNA Zibililou, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 87 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPABLA Kossi Todre, au Sud par une rue existante de 14 m et à l'Ouest par la collectivité GATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011268-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur AGBEDAZAN Kossivi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83 a 48 ca, situé à Badja Agoudja, connu sous le nom de Siassianoukoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011269-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur ETOU Komlan, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Dalavé Lowoè, connu sous le nom de Hlonvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GALLY, au Sud par un passage de 06 m et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Tabligbo de 52 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011270-RM déposée le 13-03-2023, Madame TCHATCHIBARA Anifatou, profession : Communicatrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacavéli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 35 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMADO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 011271-RM Absente ( Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 011272-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur BELLO Mansoud, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 a 16 ca, situé à Gapé, connu sous le nom de Kouni, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOMEDJA Amavi et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Blitta de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011273-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur AGBENU Koku Semeno, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADZO Kokou Lolonyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011274-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur GAVI Koffi Armel, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 19 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'est et à l'Ouest par la collectivité AWASZISSODE et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011275-RM déposée le 13-03-2023, Monsieur GAVI Koffi Armel, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJONYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011276-RM déposée le 13-03-2023, Madame KOUMASSI Akossiwa épouse AMETOGO, profession : Ménagère, demeurant à Davié et domiciliée à Davié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 03 a 12 ca, situé à Gbatopé Have, connu sous le nom de Kpeve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TAMENOU et à l'Ouest par celle de AZIAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011277-RM déposée le 13-03-2023, Mme et M. MAGLO Akuwa et DOUGBA-MAGLO Kossi, profession : Ménagère et Pasteur, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 00 a 22 ca, situé à Gbatopé Davédi, connu sous le nom de Dzigbe, préfecture de Zio et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété ESSE, au Nord-Ouest par la collectivité GABA et au Sud-Est par les collectivités ZOMAYI et AGUTO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011278-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur KATOUKE Akossi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 75 ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKLI Koffi, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011279-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AMOUZOU Mawunyo, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAKOU Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011280-RM déposée le 14-03-2023, Madame AMADOS-DJOKO E. Edwige S. K. K, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35 a 95 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Adangbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14, 16 et 14 m respectivement et à l'Est par la propriété AGBODJAN Amavi & AGBODJAN Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011281-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur BISSA Harefeteguena, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30 a 94 ca, situé à Kovié Tédó, connu sous le nom de Ananissime, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011282-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur BISSA Harefeteguena, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01 a 95 ca, situé à Kovié Tédó, connu sous le nom de Anassime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011283-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur SONHAYE Lantam, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 93 ca, situé à Kovié Tédó, connu sous le nom de Ananissime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011284-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AFATSAO Ablam, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Djagblé et domicilié à Amélibomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Amélibomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NABOUREMA B Bemba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011285-RM déposée le 14-03-2023, Madame HOUNSINOU Adjoa, épouse D'ALMEIDA, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Mission-Tové Apédomé, connu sous le nom de Assimoganou, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par une propriété non dénommée et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011286-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur GBEZE Kodjo, profession : Technicien Supérieur Radiologie, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 96 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Klogno, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est par la propriété AGODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011287-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur ADJI Anani, profession : Chauffeur, demeurant à Apéssito et domicilié à Apéssito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 47 ca, situé à Kovié Dekpo, connu sous le nom de Adanssa, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKANU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011288-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur GAGBAN Komlan, profession : Electricien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Agové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMOUZOU, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16 et 20 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011289-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AFANDE Koffi, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Vogan Klétsi, connu sous le nom de Wogbamondji-Gble, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFANDE Koffi et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011290-RM déposée le 14-03-2023, Madame TSOLENYANU Dzigbodi Akuwa, épouse AFANDE, profession : Directrice Administrative et Financière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Tsévié Gbatopémodji, connu sous le nom de Tohoun, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 16 et 14 m respectivement, au Sud par la propriété TSOLENYANU Dzigbodi Akuwa et à l'Ouest par la propriété ZOTO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011291-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AGBETIAFAN Akakpovi Koffi Mitronougnan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à Davié Dzogbe, connu sous le nom de Agbonholo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVEY et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011292-RM déposée le 14-03-2023, Madame NYARKO-BADOHU Fine Novissi Sandra, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Dalavé Todokpoe, connu sous le nom de Atson Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUGO Afi Chimène et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011293-RM déposée le 14-03-2023, Madame MAMLA Akosua, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Anyigbei, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TOBOLIBOE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 20 et 14 m respectivement.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011294-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur BOTO Godwin Elom, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADEKPLOVI Yawo et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011295-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AMOUSSOU Ablamvi Raphael, profession : Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 88 ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUTCHE Kodjovi Thomas et à l'Est par la propriété AZIAWOUSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011296-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur ATSOU Komlan, profession : Tapissier, demeurant à Djangblé et domicilié à Djangblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIAWOUSSOU Fomile, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m respectivement et à l'Est par la propriété AZANHOUN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01197-RM déposée le 14-03-2023, Madame ANAKUWAH Ami, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 ha 54 a 11 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Agoudja, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DRAH, au Sud par la route AGOUDJA BADJA WONOUGBA de 20 m, à l'Est par la propriété AGOSSA et celle de DZIKPEDE et à l'Ouest par la propriété KAMASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011298-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AOKOU Komi Ognadon, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 18 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzové, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGAN & DOGBLA et au Sud par une rue non dénommée de 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011299-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AOKOU Komi Ognadon, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 06 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Koepedo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADRA Boniface, au Sud par une rue existante de 14 m et à l'Ouest par la propriété AGEDZI Edo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011300-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AQUESON Emoé Mawussé, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Mivikope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GNAMAKOU Kossi, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété APEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011301-RM déposée le 14-03-2023, Madame AGBEWANOU Hodéwa Tsofso Dina, épouse AKPOTO, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 60 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gavokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KETI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011302-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur GNAMAKOU Kossi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 50 ca, situé à Bolougan, connu sous le nom de Vavati, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEDZRO, au Sud par la propriété AHONDO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011303-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur GNAMAKOU Kossi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 27 a 22 ca, situé à Bolougan, connu sous le nom de Vavati, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m, au Sud par la collectivité AHONDO et à l'Est par la propriété AZIMAGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011304-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur KOUDAYA Adokou Komlan, profession : Pasteur, demeurant à Daviémondji et domicilié à Togolaise, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 10 ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Gove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DEGBEZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011305-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur MANEH Nidain, profession : Médecin Militaire, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011306-RM déposée le 14-03-2023, Madame DAZIMWAI Hezouwe, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Koshigan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 95 ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avégnaké, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKA et au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011307-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur APETOVI Anokplim Kwami Auguste, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIGBE-ATAKLA & KUGBLENU et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011308-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur DOSSOU Komlan Eyrans Mensah, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WOAMENO Edeto, au Sud et à l'Est par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011309-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur ESSOBIYOU Kparo Rodrigue, profession : Elève, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 49 ca, situé à Kovié Tédou, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HAVON, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 m chacune et à l'Ouest par la propriété AZIAKESSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011310-RM déposée le 14-03-2023, Monsieur AMAIZO Folly Ekoue, profession : Assistant, demeurant à Lomé et domicilié à Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 94 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Vovotamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADJIDO Ami, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété SEGLA Kokou et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011311-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur TOUSSAH Yawo Mawulikplimi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 85 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Badja, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud-Est par la propriété AGBA Amouzou, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011312-RM déposée le 15-03-2023, M. et Mme AFOUTOU Kwami Edem et AFOUTOU Afiwa Akpene Senyeko, profession : Prêtre et Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 ha 07 a 68 ca, situé à Atargbé, connu sous le nom de Wolokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Togbui KUMEFANAMEO et à l'Ouest par la propriété du groupe agricole TEKPOR & SEVON (GRATES) SARL.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011313-RM déposée le 15-03-2023, Madame AFOUTOU Afiwa Akpene Senyeka, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Atakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 13 a 08 ca, situé à Atargbe, connu sous le nom de Wolokpe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Togbui KUMEFANAMEO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011314-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AZIABI Yawo Mawunyo, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 58 a 42 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Djeve, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011315-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 14 ca, situé à Aképé Assiamagblé, connu sous le nom de Logomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud par la voie de contournement de la CEDEAO et à l'Ouest par la propriété AZIAMANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011316-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 83 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Logomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TSAWODZI, au Sud par la voie de contournement de la CEDEAO de 70 m et à l'Ouest par la propriété AHIAMANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011317-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Aképé Assiamagblé, connu sous le nom de Dzeve Logome, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMAYNO Eklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011318-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 60 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adibolossou Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ATIDOKPO, au Sud par la propriété AMETEPE Kokou E., à l'Est par la propriété ABOGE et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011319-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 66 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAKPA Egbadewodzi et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011320-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMOUZOU-HOUESSO Gameli, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 96 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud par la propriété KPEGLO Kodjo et à l'Est par la ligne de la haute tension de 32 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011321-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur KUDAYAH Efoe Dodzi A., profession : Instituteur, demeurant à Mission-Toivé et domicilié à Mission-Tové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 01 a 68 ca, situé à Assahoun Tité-Kopé, connu sous le nom de Molougléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la Collectivité TCHOBE et à l'Ouest par la propriété ADEDZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011322-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur DATA Sewa Agbakou H. O., profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 73 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité ADONSOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011323-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur DATE Sewa Agbakou H. O., profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18 a 68 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord-Ouest par une rue de 14 m, au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la Collectivité ADONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011324-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AGBOGBODO Mideko et Madame SEGNEDEJI Kayi Epouse AGBOGBODO, profession : Retraités, demeurant à Lomé et domiciliés à Bè-Kpota, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 45 a 96 ca, situé à Abobo Yogon, connu sous le nom de Abao-Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par des rues et au Sud par la propriété KOUMADO Ablavi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011325-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur TITTORA Sadat Essehanam, profession : Apprenti chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Démakpoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AGBOMADJI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011326-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur TITTORA Sadat Essehanam, profession : Apprenti chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Démakpoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 37 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoé, préfecture de Zio et borné au nord et à l'Est par la propriété AGBOMADJI, au Sud et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011327-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur TITTORA Sadat Essehanam, profession : Apprenti chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Démakpoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 06 ca, situé à Davié Tékpo, connu sous le nom de Doklu, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AHLOU, au Sud et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011328-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur EDAH YAOVI Severin, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAGAH et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011329-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur AMEGNIZIN Louis Zéphirin et Madame AGLAMI Akou Epouse AMEGNIZIN, profession : non renseignées, demeurant à France et domiciliés à France, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 ha 07 a 09 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Agblégbolo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SAKA Koulo, au Sud par les propriétés KOUNGIBBA Alougba et AGO Kodzo, à l'Est par la piste de DAVIE CARRIERE BOGA KOPE et à l'Ouest par la propriété GBOGBO Kodzo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011330-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur TOMETI Komlavi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 75 ca, situé à Kovié Klévé, connu sous le nom de Dzogbébé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Nord-Est par la Collectivité YIKPO, au Sud par la Collectivité KPOVI et la propriété GBEDEMA et à l'Ouest par la propriété GBEDEMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011331-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur ABALIDJO Fadoulou, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Atiomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de N'tsame, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BESSEH, au Sud et à l'Est par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011332-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur ABALLO Kocou Denou, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Avénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEMEHIA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011333-RM déposée le 15-03-2023, Monsieur MEDI Kokouvi Elom, profession : Gestionnaire-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbégan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Yovo Komé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIATON Komla et au Sud par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011334-RM déposée le 15-03-2023, Madame HOUNAKOU Akossiwa, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Atsanvé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DALI Galésadzi et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011335-RM déposée le 15-03-2023, Madame BANAZAOU Pialo E, profession : Agent d'entretien, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé-Atikpa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 14 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité NOMAGNON et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011336-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur POTOPAWI Kouponou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sorad, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOMADZI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011337-RM déposée le 16-03-2023, Madame GUENE Mame N'Dela, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 78 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Kpénou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété EZOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011338-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur GABA Kwawouvi Yao, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomémondji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété LANYO, au Sud et à l'Est par la collectivité GADESSE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011339-RM déposée le 16-03-2023, Madame GUEGUE Amah, profession : Artiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35 a 95 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpoépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud par la propriété AZIAMAYO et à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé Kpimé de 32 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011340-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur GOUMPOUGUINI Dissounti, profession : Cultivateur, demeurant à Notsè et domicilié à Tokpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 29 a 73 ca, situé à Agbelouve, connu sous le nom de Foulankondji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONOUGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011341-RM déposée le 16-03-2023, Madame BENTO Moréniké Adjo, profession : Sage-Femme d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Davié Logove, connu sous le nom de Afanvi Kope, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBEMADON K. S. Didier, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est par la propriété AKPABIE A Dosseh et à l'Ouest par la propriété BALOUKI E Afiwa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011342-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur EGAH Sewado, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 41 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DICK Louis, au Sud par la propriété DICK Louis et celle de SAGBA Kokou et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011343-RM déposée le 16-03-2023, Madame BENTO Moréniké Adjo, profession : Sage-Femme d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zanvenou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADRAKY et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

---

Suivant réquisition, n° 011344-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur NASSIROU Ramanou Aboudou, profession : Sociologue et Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Atchakpati, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WAKLATSI Zeyi Komlan Dodzi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011345-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur NASSIROU Ramanou Aboudou, profession : Sociologue et Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 98 ca, situé à Assahoun Apéyémé, connu sous le nom de Kpuifé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KODA Anyigbavo, au Sud par la propriété KPODAR et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011346-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur NOUKPETOR Kossi Tonyeli, profession : Retraité, demeurant à Assahoun et domicilié à Apéyémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 86 ca, situé à Assahoun Apéyémé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m, au Sud par une rue de 20 m, à l'Est par un passage de 4 m et à l'Ouest par la propriété KODA Anyigbavo et une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011347-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur KALEFE Ayawo Kugbeasika, profession : Revendeur, demeurant à Assahoun et domicilié à Assahoun, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 99 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Zogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70 m, au Sud par la propriété MOKLI A. Nomegnon, à l'Est par la propriété KPOGUO Gbolognon et à l'Ouest par celle de KUDIABOR Seth.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011348-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur KALEFE Ayawo Kugbeasika, profession : Revendeur, demeurant à Assahoun et domicilié à Assahoun, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de La Cité, préfecture de l'Avé et borné au Nord par un passage de 12 m, au Sud par un passage de 08 m, à l'Est par le lot N°23 et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Kpimé de 32 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 011349-RM déposée le 16-03-2023, Monsieur KALEFE Ayawo Kugbesika, profession : Revendeur, demeurant à Assahoun et domicilié à Assahoun, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Gawukotuime, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité MOKLI et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 011350-RM Absente (Dossier GL)